

Entre l'École de Genève et l'École de Lyon

Rapport et apports à la linguistique interactionnelle

Between the Geneva School and the Lyon School

Relationships and Contributions to Interactional Linguistics

Karima BENHEDID

Auteur correspondant, Labo. LeFeu-E1572301 – PRADIS, Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie), benhedid.karima@univ-ouargla.dz

Pr. Salah KHENNOUR

Labo. LeFeu-E1572301 – PRADIS, Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie), khenmour.salah@univ-ouargla.dz

Soumission : 19.05.2026 – Acceptation : 07.07.2026 – Publication : 01.09.2026

Résumé — Bien que l'analyse des interactions verbales soit apparue en France avec un certain retard par rapport à son développement aux États-Unis, elle s'est imposée comme champ scientifique à part entière grâce à la pluralité des cadres théoriques qui l'ont structurée. Parmi les approches les plus influentes en contexte francophone figurent l'École de Genève (*autour d'Eddy Roulet*) et l'École de Lyon (*autour de Catherine Kerbrat-Orecchioni*). Le présent article compare ces deux courants, en identifiant leurs convergences, divergences et apports respectifs à la linguistique interactionnelle.

Mots-clés : *linguistique interactionnelle, interactions verbales, École de Genève, École de Lyon, approche pluricodique.*

Abstract — Although the analysis of verbal interactions emerged relatively late in France compared to its rise in the United-States, it has established itself as a legitimate scientific field owing to the diversity of theoretical frameworks that have shaped it. Among the most prominent approaches in the French-speaking world are the Geneva School (*led by Eddy Roulet*) and the Lyon School (*centred on Catherine Kerbrat-Orecchioni*). This article compares these two traditions, highlighting their convergences, divergences, and respective contributions to interactional linguistics.

Keywords: *Interactional Linguistics, Verbal Interactions, Geneva School, Lyon School, Pluricodic Approach.*

« L'interaction constitue le lieu premier où les actions sociales sont produites, interprétées et rendues intelligibles » (Lorenza Mondada).

Introduction

Cet article à visée théorique vise à articuler certains concepts centraux de l'interactionnisme linguistique, avec un accent particulier sur la linguistique interactionnelle. Après un bref parcours historique du domaine, nous présentons et confrontons deux cadres théoriques majeur développés en France : le modèle hiérarchique et modulaire de l'école de Genève et (Eddy Roulet, Jacques Moeschler, Laurent Filliettaz) et l'approche pluricodique et relationnelle de l'école de Lyon (Catherine Kerbrat-Orecchioni, Pierre Bange, Jacques Cosnier).

L'objectif de présent article est d'évaluer leurs rapports respectifs à l'analyse des interactions, et de déterminer dans quelle mesure ces deux perspectives se complètent ou divergent en posant les questions suivantes :

- quel rapport unit-il l'école de Genève à celle de Lyon ?
- Quels sont leurs apports à la linguistique interactionnelle ?
- Et comment ces deux écoles ont-elles contribué à son développement ?

1. Genèse et développement de la linguistique interactionnelle

la linguistique interactionnelle constitue un champ pluridisciplinaire né de la convergence entre psychologie, sociologie et linguistique. Chacune de ces disciplines apporte ses méthodes et ses objets, mais toutes convergent vers l'étude des processus d'interaction entre les individus.

1.1. Aux États-Unis

À l'issue de de l'avènement de cette nouvelle discipline, plusieurs courants fondateurs ont émergé.

1.1.1. L'école de Palo

représentée par Paul Watzlawick et collaborateurs. Cette école a conceptualisé la communication comme un système continu de messages verbaux et non verbaux, dans une perspective systémique appliquée notamment à la thérapie familiale Alto (Traverso, 2005, p. 08).

1.1.2. L'ethnométhodologie

avec Harold Garfinkel et l'analyse conversationnelle sous la direction d'Harvey Sacks, Emanuel Schegloff et Gail Jefferson (Kerbrat-Orecchioni, 2005, p. 10-11). ces chercheurs ont mis l'accent sur les méthodes que les patients utilisent pour produire et reconnaître l'ordre social dans les échanges quotidiens, en s'appuyant sur des enregistrements naturels (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 69).

1.2. En France

Ce courant s'est développé plus tardivement principalement à partir des années 1980-1990. Il s'est construit en intégrant les acquis de l'analyse conversationnelle anglo-saxonne

tout en les orientant vers une analyse plus explicitement linguistique. Trois influences principales ont joué un rôle décisif.

| 1.2.1. *L'interactionnisme symbolique*

Avec Herbert Mead, il s'agit d'un courant sociologique, il s'intéresse à la manière dont les individus coconstruisent le sens au cours de leurs interaction en échangeant des idées selon les significations conventionnelles qu'ils partagent et qui sont construites socialement.

Par la suite, ce courant se prolonge et s'enrichit avec E. Goffman, celui-ci introduit la notion de la rencontre face à face ou se joue le social.

| 1.2.2. *Ethnographie de la communication*

Autour de Dell Hymes, Gumperz (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 59), courant qui vient en réaction contre les principes chomskyens sur le langage. Selon cette approche, la communauté linguistique ne se définit pas seulement par une compétence linguistique idéale, mais par une compétence communicative dans son contexte social et culturel.

| 1.2.3. *Ethnométhodologie*

Ce courant sociologique met en œuvre les méthodes ou les procédures et manières de faire que les membres d'une société utilisent volontairement ou involontairement pour produire et comprendre la réalité sociale au quotidien. Progressivement, la linguistique interactionnelle s'est autonomisée, en plaçant la langue et ses usages au centre de l'analyse.

Ce domaine se caractérise par son hétérogénéité méthodologique comme le note Lorenza Mondada (Durand, Habert & Laks, 2008), l'interactionnisme ne forme pas un champ homogène mais une « *mouvance* » traversant plusieurs disciplines, unifiée par quelques principes fondamentaux : *primauté des données authentiques, prise en compte du contexte, construction du sens par les participants*.

| 2. Définitions et distinctions conceptuelles

Nombreuses sont les définitions de l'interaction verbale, mais elles se rejoignent dans le fait qu'une interaction verbale correspond à la rencontre de deux ou plusieurs acteurs, qu'elle mobilise des ressources verbales, non verbales ou mixtes :

Selon Vion, une interaction est

« toute action conjointe, conflictuelle et/ou coopératives, mettant en présence deux ou plusieurs acteurs. À ce titre, elle couvre bien les échanges conversationnels que les transactions financières, les jeux amoureux que les matchs de boxe » (2000, p. 07).

Elle englobe un large éventail de situations : *conversation ordinaires, échanges institutionnels, transactions*, etc.

La conversation constitue une forme spécifique d'interaction verbale orale, Elle se caractérise généralement par un ensemble de critères, appelés ingrédients du contexte (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 76), rassemblés dans le modèle de Hymes « *Speaking* ». Ces éléments ou ingrédients constituent l'environnement extralinguistique de l'énoncé, par opposition au « *contexte linguistique* ».

2.1. Le site « *Setting* »

C'est le cadre spatio-temporel de déroulement de l'interaction s'il s'agit d'un appartement, magasin, restaurant ou cabinet médical, etc. S'il s'agit d'un lieu ouvert ou fermé, privé ou public, avec la précision de la fonction sociale et institutionnelle de cet espace, car une interaction dans un palais de justice diffère d'une interaction dans un bâtiment. Le cadre temporel détermine le déroulement de l'interaction ou un échange particulier et il est très important pour son bon déroulement. Une conversation assez courte est susceptible d'empêcher et accélérer l'échange, voire l'interrompre.

2.2. Le but « *Purpose* »

À toute occasion de rencontre est associée une finalité et se situe entre le site et les participants et c'est l'objectif de l'interaction (achat, obtention de renseignements, consultation, etc.).

2.3. Les participants

Le nombre et la nature des participants dans une conversation est très important. Les participants peuvent être pris selon leurs caractéristiques biologiques et physiques (*âges, sexes, appartenance ethnique*) ou social (*profession, statut*) ou selon leur nature du lien social (*familial ou professionnel*).

Leur nombre est généralement restreint. Un nombre trop élevé risque de provoquer un éclatement de la discussion en plusieurs échanges distincts au sein de la même conversation.

2.4. Le temps

La durée de la conversation doit être prise en compte car elle permet un échange équilibré et donne le droit aux participants d'accéder à la conversation.

3. Analyse conversationnelle vs analyse interactionnelle

L'interaction se présente comme étant le terme générique par rapport à la conversation, pris comme un terme spécifique ; il va de même pour les deux approches. L'analyse interactionnelle, par sa nature hétérogène et pluridisciplinaire englobe un ensemble de disciplines et écoles comme *la psychologie, la sociologie, la didactique et la linguistique*.

3.1. L'analyse des interactions verbales

Vise la description des formes et la composition des interactions, en prenant en compte la dimension du contexte. Elle inclut l'analyse conversationnelle, qui issue d'ethnométhodologie s'intéresse à la description minutieuse des mécanismes généraux des interactions enregistrées et transcrites en s'appuyant sur les séquences, les tours des paroles, les chevauchements, les réparations, les interruptions et les silences.

Ainsi, l'analyse des interactions verbales intègre les dimensions contextuelles, sociales et multimodales, et regroupe divers courants : *pragmatique, analyses des actes de langage*, etc.

4. Présentation des deux Écoles

4.1. L'École de Genève

Un groupe de linguistes dirigé par Jacques Eddy Roulet, cette école a développé le modèle « *hiérarchique* » de l'organisation discursive, inspiré notamment du modèle de Birmingham (Sinclair & Coulthard). Ce modèle distingue cinq rangs hiérarchique (Vion, 2000, p. 145).

UNITÉS DIALOGALES	Interaction (ou « incursion ») Séquence (« transaction », « épisode », « phase », « section ») Échange (« exchange », « interchange »)
UNITÉS MONOLOGALES	Intervention (« move » chez Sinclair et Coulthard et chez Goffman, « contribution » chez Hurlot) Actes de langage

Selon ce modèle, l'interaction ou l'incursion correspond à l'unité globale délimitée par l'ouverture et la clôture de la rencontre.

La séquence (ou transaction) est un bloc d'échanges reliés par une cohérence thématique ou pragmatique.

Exemple d'une séquence de salutation

A : Bonjour !
 B : Bonjour, comment vas-tu ?
 A : ça va bien, merci.

L'*échange* (Traverso, 2005, p. 37) est l'unité minimale et fondamentale de l'interaction ; il se compose au minimum de deux interventions produites par des locuteurs différents. Il est souvent ternaire (*Initiative, Réactive, Ratification*). Nous parlons de « *truncation* » de l'échange lorsque l'intervention réactive n'est pas produite, que ce soit sous sa forme verbale ou non verbale.

Exemple

A : Quelle heure est-il ?
 B : Il est dix heures
 A : Merci, c'est gentil.

L'*intervention*, c'est la part de contribution d'un locuteur dans un échange.

Exemple

A : Peux-tu me prêter ton stylo ?
 B : oui, bien sûr.

L'*acte de langage* est l'unité minimale réalisant une fonction illocutoire (assertion, question, ordre, etc.).

Exemples

1. « —Prends tes affaires » : acte d'**ordre**.
2. « —Je vous remercie infiniment » : acte de **remerciement**.
3. « —Je vous promets de travailler » : acte de **promesse**.
4. « —Peux-tu me passer le ballon ? » : acte de **demande**.

Ce modèle arborescent postule des relations d'inclusion et de subordination entre unités. Il s'appuie sur une approche modulaire, articulant trois types de contraintes, contenant chacune d'entre elles un ensemble de critères appelés « modules » d'où l'appellation de cette approche modulaire développée par E. Roulet (1991, p. 53-81).

4.1.1. Contraintes situationnelles

Liées à l'univers de référence, au contexte social, psychologique, énonciatifs.

Exemple

A: vous pouvez fermer la porte ?

Selon la situation d'énonciation, le locuteur fait une demande indirecte de fermer la porte et non pas une simple question, besoin d'une réponse – dans cette situation, il s'agit donc d'une requête.

4.1.2. Contraintes linguistiques

Liées à la syntaxe, au lexique, à la sémantique, à la morphologie, à la phonologie ou à des variétés de langue utilisées.

Exemple

Il fait beau, donc nous sortirons.

L'emploi de connecteur « *donc* » indique une relation de conséquence entre les deux propositions.

Ou dans

Si tu viens, nous partirons ensemble à l'invitation.

Dans cet exemple, l'emploi de **si +future** indique une condition.

4.1.3. Contraintes discursives

Organisées selon les différents plans d'organisation de discours : hiérarchique, relationnel, polyphonique, informel, périodique et compositionnel.

Exemple

A: Tu viens au cinéma ce soir.
B: Je dois travailler.

La réponse de (B) ne réponds pas directement en exprimant son refus de partir au cinéma, mais dans le contexte de la question, sa réponse implicite signifie un refus implicite.

L'objectif est de décrire à la fois la structure formelle et le fonctionnement pragmatique des interactions.

De plus, les linguistes de l'école de Genève dans leurs études sur l'analyse de discours ont pu élaborer les principes de la réussite de l'échange. Ils concernent le respect des rituels sur les **deux niveaux** :

Le premier,

c'est la complétude interactionnelle, concerne ou le niveau global de l'interaction. Ce principe implique que les participants réalisent les rituels d'ouverture, de clôture de l'interaction, et les marques de satisfaction quant aux thèmes abordés permettant d'aboutir à un accord et de clore la négociation interactionnelle.

Le second,

correspond à la complétude interactive : concerne le niveau local de l'interaction ; autrement dit, l'interaction elle-même et tout ce qui concerne l'organisation interne des échanges entre les interlocuteurs. Elle est atteinte lorsque l'intervention de locuteur (*dite initiatrice*) reçoit une intervention réactive satisfait l'intention du locuteur et peut se manifester sous la forme d'une question, un ordre ou une demande, etc.

Elle sert à autoriser la poursuite de l'interaction, de gérer la négociation entre les participants en les amenant à ajuster leurs interventions jusqu'à l'obtention d'un contenu « correct » et à marquer l'accord des interlocuteurs au sein de l'interaction et qui se manifeste de plus, par des moyens non verbaux ou des régulateurs (*hum, hochement de tête, geste de la main, sourire, etc.*) qui confirment la réussite de l'intervention précédente.

De plus, l'École de Genève a mis le concept des actes de langage comme l'un de ses centres d'intérêt : son apport consiste à distinguer les fonctions illocutoires et les fonctions interactives en s'inspirant de la théorie des actes de langage de Searle et Austin. Roulet présente l'acte par rapport aux relations qu'il peut entretenir dans une intervention ou dans un acte, il s'agit d'un rapport de dépendance en s'appuyant sur **deux types de constituants** :

1. Le constituant directeur : réside dans l'unité qui porte le but principal de l'échange (ex. *la demande*).
2. Le constituant subordonnée : correspond à l'unité qui vient appuyer, justifier ou préparer le constituant directeur.

Exemple

« Il fait froid ici. Tu peux fermer la porte ? »

L'unité « *il fait froid ici* » c'est la fonction illocutoire, manifestant une assertion (constat) ; elle a pour rôle à jouer « la préparation ou la justification (subordination à la demande qui suit), elle constitue la fonction interactive. Quant à l'unité « *Tu peux fermer la porte ?* » c'est la force illocutoire exprimant une requête (*demande d'une action*), c'est la fonction directrice, qui constitue le cœur d'intervention.

De ce fait, l'originalité de cet apport réside dans le fait que le premier constituant sert pour rendre le constituant subordonné moins sec et moins touchant vis à vis l'allocutaire qui

le reçoit, ce qui va de même pour le constituant subordonnée dont la suppression donne une simple assertion, celui qui ne sort pas du cadre ordinaire.

4.2. L'École de Lyon

C'est le groupe de chercheurs qui, autour de Catherine Kerbrat-Orecchioni, Pierre Bange et Jacques Cosnier a enrichi l'analyse conversationnelle en France plus précisément à Lyon, en insistant sur la dimension pluricodique et relationnelle de l'interaction.

Selon cette école, le processus de converser repose sur une action conjointe des interactants et sur leurs activités coordonnées au cours de échange. Ce dernier est orienté et maintenu grâce à une régulation mutuelle constante, assurée qui inclue toutes les activités verbales (*Back Channel* : « oui », « ouais », « d'accord », « hmm ») ou non vocaux, gestuels, postures et mimiques (murmures, regards, sourires, hochements de tête). Ces régulateurs ponctuent la production verbale et servent de repères pour l'interlocuteur : ils permettent d'exprimer l'accord ou le désaccord, de solliciter l'autorisation de continuer ou de vérifier que le récepteur est attentif à l'échange.

L'école lyonnaise a particulièrement approfondi en enrichissant :

4.2.1. La théorie de politesse

Ce domaine récemment apparu (1970). Le premier travail dans ce domaine est celui de Lakoff (1973) qui a rejoint les maximes conversationnelles de Grice, notamment celle de la clarté en introduisant « l'autre » dans le schéma de communication : « *il est considéré comme plus important dans la conversation d'éviter de déplaire à l'allocutaire que de viser la clarté de discours* » (Ait Yala, 2021, p. 58).

Vu la propagation et l'épanouissement de la théorie de politesse, nombreux linguistes ont pu investir leurs efforts en les exploitant dans ce nouveau domaine, tels les travaux de Goffman (1974), et le travail de Brown et Levinson (1978) qui ont élaboré le cadre théorique cohérent qui décrit les manifestations linguistique de la politesse dans les interactions verbales reposant sur les concepts des actes de langage et celui de face et qui se trouvent fusionnés dans la notion de « FTA » (traduite en anglais en *Face Threatening Acts*) ; autrement dit, les actes sont envisagés dans les effets menaçants qu'ils peuvent voir sur les faces des interactants.

Exemple

A: Pourriez-vous me prêter votre bouteille d'eau s'il vous plaît ?
B : oui bien sûr, tiens.

Dans cet exemple, le locuteur manifeste la stratégie de politesse et la façon « *polie* » pour demander « la bouteille d'eau » à travers l'emploi des structures comme « *pourriez-vous* » et « *s'il vous plaît* ».

La face des locuteurs doit être prise en compte dans les interactions et elle est reflétée à travers la production langagière du locuteur, elle peut être maintenue ou perdue. Cette notion mène à deux autres notions développées de cette théorie par Brown et Levinson (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 202) « *face positive* » qui manifeste le désir d'obtenir

reconnaissance sociale et respect et « *face négative* » réside dans le désir d'indépendance et de développer ses propres actions sans obstacles.

De ce fait, la résolution de ce conflit doit être effectuée par un travail de « *Face Work* » et ce que Levinson et Brown appelle politesse et qui constitue pour eux un moyen de concilier le besoin de préserver la face (*Face Want*).

4.2.2. La théorie de politesse chez Kerbrat-Orecchioni

Inspirée par le modèle de Levinson et Brown, qu'elle a repris et remanié, Catherine Kerbrat-Orecchioni renouvelle la notion de politesse et apporte quelques aménagements, d'une vision optimiste, qui ont été considérés comme son point de départ en introduisant la notion « *FFAs* » ou « *Anti FTAs* » pour désigner les actes de langage qui peuvent valoriser les faces des interactants comme les remerciements, les compliments et les vœux illustrés dans ces **exemples** :

A : Ton exposé oral était vraiment excellent.
B : Merci beaucoup, vous êtes très gentil.
A : Je te souhaite une bonne continuation.
B : Merci bien pour ce compliment.

Dans ces exemples le compliment et le vœux d'une « *bonne continuation* » renforce la face positive de l'interlocuteur

Par contre, dans l'**exemple** :

Le professeur à l'élève : Tes notes sont les plus faibles dans toute la classe.

La remarque de l'enseignant peut menacer la face de l'élève.

Où l'**exemple** :

Ferme la porte !

Où se manifeste l'expression de l'ordre direct.

Grâce à l'introduction des « *FFAs* », Orecchioni redéfinit les paramètres de politesse dans l'interaction verbale et propose cette classification :

- « **politesse positive** » regroupe les actes visant à valoriser la face d'un autre actant (*FFAs*) ou (*FTAs*) ;
- la « **politesse négative** » consiste à éviter d'accomplir un (*FTA*) ou simplement à adoucissement d'un tel ou tel acte à travers les procédés dits « *adoucisseurs* ».

Sur cette classification, l'auteure intègre deux autres notions :

- **L'impolitesse positive** : se traduit par l'usage de durcisseurs lorsqu'en exécutant un *FTA* menaçant pour la face de l'allocutaire ;
- **L'impolitesse négative** : se manifeste dans l'absence d'un acte rituel attendu comme les remerciements et les excuses, les salutations.

4.2.3. La négociation

Dans ces cas de désaccord et perte de face, il convient de négocier les contenus et les raisons de dysfonctionnement de l'interaction par le recours à une ou plusieurs tierces personnes hors le contexte de l'interaction. Ils jouent le rôle d'un modérateur qui veille à distribuer les tours de parole, un arbitre résolvant les problèmes et les conflits, c'est en cela Kerbrat Orecchioni définit la négociation conversationnelle comme :

« tout processus interactionnel susceptible apparaître dès lors qu'un différend surgit entre les participants concernant tel ou tel aspect du fonctionnement de l'interaction, et ayant pour finalité de résorber ce différend afin de permettre la poursuite de l'échange » (Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 200).

Exemple

A : On se voit à 8:30 à la gare ?
 B : À 8:30 c'est un peu tôt pour moi.
 A : D'accord, on laisse à 9 ?
 B : Oui, 9h c'est parfait.

Dans cet exemple, les participants négocient l'horaire de la rencontre jusqu'à l'arriver à un accord arrangeant les deux parties de l'échange. Par ce principe de négociation, l'interaction garantit son principe de départ celui de la construction progressive et collective du sens en tant que produit de collaboration de ces participants et objet de confrontation des idées diverses.

5. La comparaison des deux approches

L'École de Lyon ainsi que l'École de Genève constituent les deux tendances majeures en linguistique interactionnelle ; chacune par ses travaux et ses innovations au domaine, elles partagent plusieurs principes fondamentaux :

- Les deux écoles reconnaissent l'interaction comme pratique sociale située, avec une prise en compte centrale du contexte de production langagière.
- Pour les deux écoles, les actes de langage font partie des points de fondement de chacune, pris sous différents angles d'étude.
- La nature du travail en interaction verbale exige l'appui sur des enregistrements et des corpus authentiques et réels, ce qui est le cas dans l'école de Lyon et celle de Genève.

Cependant, elles divergent dans leurs priorités analytiques :

- L'École de Genève met l'accent sur la structure hiérarchique globale et l'organisation modulaire de discours.
- L'École de Lyon privilégie l'analyse fine des tours de parole, la pluricodicité, les régulateurs et les enjeux relationnels (politesse, face, négociation)

Ces différences sont complémentaires plutôt qu'opposées : *le cadre genevois* fournit un outil structural robuste, tandis que *l'approche lyonnaise* renouvelle, enrichit l'analyse par une attention accrue aux modalités expressives et aux dynamiques interpersonnelles.

Conclusion

L'École de Genève et l'École de Lyon représentent deux piliers majeurs et complémentaires de la linguistique interactionnelle francophone. La première excelle dans la modélisation hiérarchique et modulaire de l'organisation discursive ; la seconde approfondit la construction pluricodique et les dimensions relationnelles des échanges. Leur articulation permet une analyse plus riche, combinant l'approche « interne » (structures séquentielles et linguistiques) et « externe » (contexte social, enjeux intersubjectifs).

Ensemble, ces deux perspectives témoignent de la vitalité et de la maturité du champ interactionnel, offrant aux chercheurs un ensemble d'outils théoriques et méthodologiques particulièrement féconds pour l'étude des pratiques langagières en situation.

Références

- AIT YALA, Camila (2020/2021). *Les interactions verbales en entreprise sous le prisme de la question du genre*. Thèse de doctorat en sciences du langage, Université Oran 2 (Algérie). <https://bucket.theses-algerie.com/files/repositories-dz/1796101766362214.pdf>
- BANGE, Pierre (1992). *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*. Paris : Hatier/Didier : CREDIF, Langues et apprentissage des langues.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1990). *Les interactions verbales*. Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2005). *Le discours en interaction*. Armand Colin.
- MONDADA, L. (2008). Contribution de la linguistique interactionnelle. Dans B. HABERT et Al. (dir.). *Actes du Premier Congrès Mondial de Linguistique Française*.
- ROULET, E. (1991). Vers une approche modulaire de l'analyse du discours. *Cahiers de linguistique française* 12.
- TRAVERSO, V. (1999). *L'analyse des conversations*. Armand Colin.
- VION, R. (1992). *La communication verbale*. Hachette Supérieur.

Pour citer cet article

Karima BENHEDID, Salah KHENNOUR, « Entre l'École de Genève et l'École de Lyon : Rapport et apports à la linguistique interactionnelle », *Paradigmes*, vol. IX, n° 03, septembre 2026, p. 295-305.